

Ecolette

des solutions locales et globales pour une planète durable

Charte des prestataires de toilettes sèches mobiles à compost, du Réseau de l'Assainissement Écologique



Prestataires professionnels de toilettes sèches mobiles à compost et membres du Réseau de l'Assainissement Écologique, nous nous réunissons autour d'une charte de bonnes pratiques. Elle présente notre démarche et l'état d'esprit de nos activités qui contribuent à la préservation de l'eau et à la restauration de la fertilité des sols.

Nous mettons en œuvre l'outil alternatif et moderne que sont les toilettes sèches mobiles dans un souci d'efficacité directe, selon les cinq axes principaux suivants :

- **le confort des utilisateurs,**
- **l'hygiène,**
- **l'assainissement par le compostage,**
- **les valeurs éthiques, économiques et sociales de nos structures,**
- **la sensibilisation du public.**

Le compostage des déjections humaines est un moyen simple et efficace d'assainissement. La valorisation de la matière organique est notre préoccupation principale permettant la restauration de l'humus des sols, richesse première des cultures et des peuples.

Cette restauration biologique (agronomique) tend à :

- maintenir les nutriments et l'eau dans les sols, en évitant l'érosion
- limiter l'appauvrissement et la pollution des ressources en eau
- rendre l'agriculture, le maraîchage et le jardinage non-dépendants des engrais de synthèse

Les toilettes sèches à compost constituent un procédé d'assainissement écologique efficace loin devant des pratiques environnementales de façade.

Toutefois, nous restons ouverts à une constante amélioration de nos pratiques, sans nous borner aux techniques actuellement acquises.

Le confort des utilisateurs

Les espaces toilettes sèches des membres du RAE-Intestinale sont des lieux accueillants, esthétiques et propres; une expérience et un usage agréable pour tout utilisateur.

L'hygiène

Pour créer de bonnes conditions d'hygiène, certaines règles et pratiques sont nécessaires :

- nettoyage des cabines à l'aide d'un produit désinfectant écologique et du matériel adéquat.
- fréquence de nettoyage adapté à l'événement.
- possibilité offerte au public de se nettoyer les mains.

L'ensemble de ces pratiques vise la non-propagation des risques pathogènes.

L'assainissement par compostage

Nos toilettes combinent les déchets riches en carbone (sciure, copeaux, paille, broyas, carton broyé, etc, ...), les matières fécales et les urines, afin de les transformer en humus et de reconstruire la biomasse. Le personnel des structures membres de notre réseau est formé à la pratique du compostage. Dans chaque structure signataire de cette charte une personne a la qualité de « Maître Composteur ». Cette personne est en mesure d'accompagner et de former celles et ceux qui souhaitent apprendre à gérer le compostage.

Nous mettons en garde contre les pratiques de loueurs de toilettes événementielles qui, soit réalisent des trous ou tranchées sous les toilettes qu'ils bouchent à l'issue de leur événement, soit vidangent leurs litières en station d'épuration. Ces pratiques peuvent constituer un danger pour l'environnement, la population (pollution des nappes phréatiques et ou des rivières, pollution de l'air si incinération des boues) et ne produisent aucune valorisation.

Ces prestations ne sauraient en aucun cas être qualifiées de toilettes sèches à compost.

Les valeurs éthiques, économiques et sociales de nos structures

Notre engagement écologique et humain prévaut sur les enjeux économiques et l'intérêt financier. Nous respectons les autres membres du réseau et travaillons dans un cadre plus coopératif que concurrentiel.

La rémunération des personnes en charge du travail sur le terrain tient compte de la difficulté de ce travail.

Nos tarifs de prestation assurent la pérennité de notre activité.

Pour nos fabrications, nous favorisons l'utilisation de produits locaux et le travail d'entreprises locales.

La sensibilisation

Les toilettes à compost ont une vocation de sensibilisation par la pratique.

Nos prestations sont accompagnées d'actions en ce sens, allant du simple texte informatif, à l'animation par le biais de stands, spectacles, conférences etc...

Nous pouvons également informer nos clients sur d'autres alternatives possibles dans l'événementiel : tri sélectif, verres lavables consignés, produits alimentaires biologiques, éco-communication sur supports recyclés, covoiturage...

Notre engagement

Membres du Réseau de l'Assainissement Écologique et signataires de la présente charte, nous nous engageons à en respecter les principes et à appliquer le protocole que nous avons mis en place pour garantir la qualité de service de nos prestations.

En cas de non respect de cette charte, nous acceptons la possibilité d'être exclus du RAE.

Pour plus d'informations et connaître les membres signataires : www.rae-intestinale.org

PROTOCOLE DE PRESTATION

- Dimensionner l'équipement en toilettes sèches de façon réaliste et proportionné en fonction du type d'événement et du nombre de participants que le site peut accueillir.
- Prévoir un approvisionnement de litières (copeaux, sciure, etc.), papier hygiénique et produits d'entretien ainsi qu'une capacité de stockage des résidus correspondant aux besoins de l'événement.
- Mettre à disposition du matériel propre et sain.
- Mettre un équipement adéquat (gants, etc.) à disposition du personnel de terrain.
- Assurer une formation de base au personnel de terrain sur la gestion des toilettes sèches.
- Garder des toilettes propres et accueillantes tout au long de l'événement.
- Mettre à disposition un espace pour le nettoyage des mains.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les toilettes pendant les heures d'ouverture au public.
- Sensibiliser et informer le public à l'utilisation des toilettes sèches.
- Stocker les résidus sur des zones non accessibles au public.
- S'assurer de l'assainissement des matières collectées par compostage.

